

# Vous êtes victime ou témoin de violences et harcèlement sexistes ou sexuelles ?

Des aides existent pour vous accompagner.

Contactez :

## **3919 – Violences Femmes Info**

Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés.  
**Appel anonyme et gratuit** du lundi au vendredi 24h/24, le samedi jusqu'à 18h et le dimanche de 9h à 18h.  
L'appel ne figure pas sur les factures de téléphone.

## **119 – Numéro national dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être**

**Appel gratuit** 24h/24 et 7j/7. L'appel ne figure pas sur les factures de téléphone. Depuis le 3 mai 2021, en complément du numéro vert, un tchat est accessible sur le site internet [www.allo119.gouv.fr](http://www.allo119.gouv.fr)

## **01 45 84 24 24 – AVFT (Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail)**

Accueil téléphonique le lundi de 14h à 17h, mardi et vendredi de 9h30 à 12h30 ou envoyer un courriel à [contact@avft.org](mailto:contact@avft.org)

## **01 87 20 30 90 – Cellule d'écoute dans le spectacle vivant et enregistré**

Le ministère de la Culture finance une cellule d'écoute et d'alerte pour la prévention et la lutte des violences et harcèlements sexuels et sexistes dans les secteurs du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma.  
Ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 13h et de 14h à 18h.

## **116 006 – France Victimes**

**Appel gratuit** 7j/7. Numéro national d'aide aux victimes permet à toute personne qui s'estime victime d'une infraction (atteintes aux biens, aux personnes, accidents de la circulation, événements collectifs, attentats) ou d'une catastrophe naturelle d'être aidée par un professionnel.

Effectuez un signalement en ligne sur

<https://www.service-public.fr/cmi>  
<https://arretonslesviolences.gouv.fr/>

Contact de la médecine du travail :



Coordination des Fédérations et Associati  
de Culture et de Communication